



BASSINS

Extrait du procès-verbal de la séance de municipalité du 13 novembre 2017 à 18h.30

- Décide de reporter la séance de commission de gestion au printemps pour visiter les travaux effectués en forêt, par exemple arbres habitats ;
- Prend acte des réponses de la décision de la commission communale de recours en matière d'impôt aux habitants ayant fait recours à la taxe déchets 2014. La commission l'admet dans le sens des recourants et renvoie la cause à la municipalité afin qu'elle notifie des nouvelles taxes forfaitaires selon l'article 12 al. 2 du règlement de la déchetterie en vigueur en 2014. La municipalité va se renseigner auprès de notre avocat pour la suite ;
- Décide de valider le budget 2018 avec un excédent de CHF 501.62.

Séance levée à 20h20